

Saint-Étienne-de-Beauharnois

Beauharnois

Léry

Châteauguay

Mercier

Très-Saint-Sacrement

Saint-Urbain-Premier

Saint-Isidore

Saint-Chrysostome



PLAN DES ÉLÉMENTS INFLUENÇANT L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES À VOCATION COMMERCIALE

Règlement de zonage 2019-342 ANNEXE F.

Légende:

- Habitats fauniques et sites d'intérêts
- Peuplements forestiers
- Peuplements forestiers à valeur écologique
- Zone agricole
- Cadastre
- Hydrographie
- Cours d'eau
- Périmètre d'urbanisation
- Limite municipale
- Route
- Route numérotée
- Potentiel agricole des sols**
- Fort potentiel (Classe 1 à 3)
- Faible potentiel (Classe 4 à 7)
- Lignes de transport d'énergie à haute tension**
- 120 KV
- 735 KV
- Milieux humides**
- Eau peu profonde
- Marais
- Prairie humide
- Marécage
- Tourbière ombrotrophe (bog)
- Tourbière minérotrophe (fen)
- Tourbière boisée

Maude Laberge
Mairesse

Hélène Hamelin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

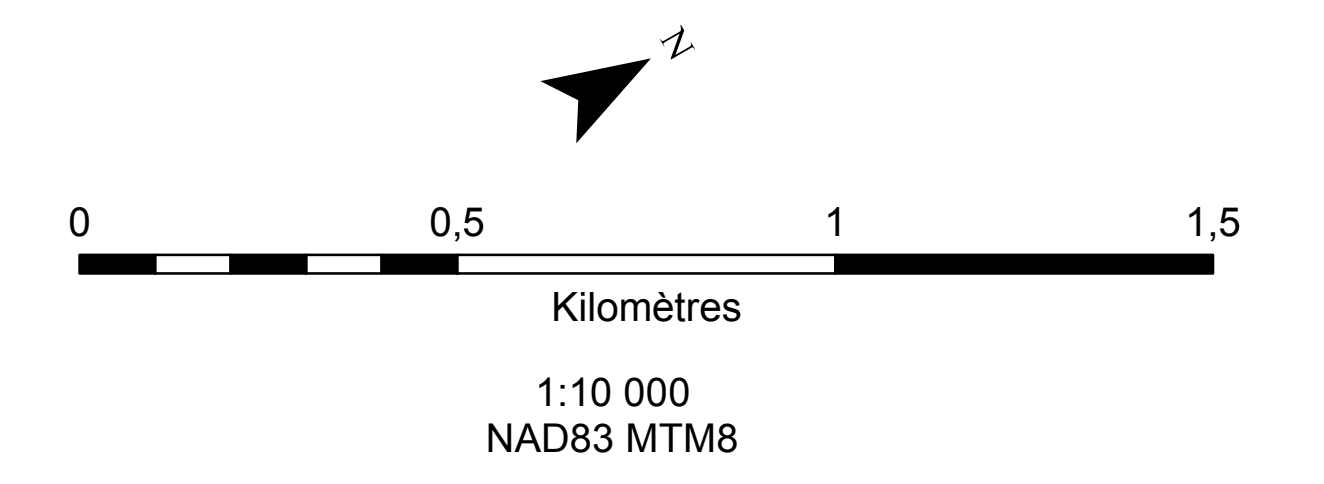
Authentifié le:

Veuillez noter que ce plan correspond à une compilation administrative et qu'il ne possède aucune valeur légale. Il ne peut être utilisé pour des fins d'émission de permis. Certaines modifications réglementaires en vigueur peuvent ne pas figurer sur ce plan.

- Amendements -

No.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Détails

Date d'adoption : 14 mai 2019
 Entrée en vigueur :
 Dernière mise à jour du plan: 18 avril 2019
 Producteur



Sources

Cadastre, MRC de Beauharnois-Salaberry 2018-10-02
 Peuplements forestiers, Gouvernement du Québec, 2012 (modifiée par la MRC de Beauharnois-Salaberry, 2017)
 Peuplements forestiers, ARDA, 2014
 Lignes de transport d'énergie à haute tension, Hydro-Québec, 2012
 Habitats fauniques et sites d'intérêts, Habitat Québec et le comité Beauharnois de l'Ourt.
 MRS 2012, Aire de concentration des oiseaux aquatiques
 Zone agricole, CHAC, 2013
 Métaux lourds, Canada, Bibliothèque Canada, 2013

